



# COMMUNIQUE

*Date :* Jeudi 25 novembre

## Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / [martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr)

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# La passerelle Parthenay - Châtillon-sur-Thouet ouvre au public

**Après réalisation des derniers travaux de mise en conformité, la Ville de Parthenay, la commune de Châtillon-sur-Thouet et le Syndicat mixte des eaux de la Gâtine viennent de réceptionner la fin de chantier de la passerelle au-dessus du Thouet. L'équipement est désormais accessible au public.**

L'ouvrage, belle illustration de la coopération entre Parthenay et Châtillon-sur-Thouet, en partenariat avec le Syndicat mixte des eaux de la Gâtine, permet désormais aux locaux et visiteurs de relier les communes et ainsi de faciliter la vie quotidienne de nombreux usagers.

### Une traversée désormais sécurisée

Véritable enjeu de la réalisation de cet ouvrage, la sécurisation de la traversée du Thouet pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, mais aussi pour les cyclistes qui peuvent désormais traverser le Thouet en toute sécurité.

Autre intérêt de la passerelle : il permet le passage de la canalisation d'eau potable, réalisée par le Syndicat mixte des eaux de la Gâtine, pour alimenter la zone de la Bressandière dont l'abattoir et la blanchisserie de l'Adapei 79.

La Ville de Parthenay, la commune de Châtillon-sur-Thouet et le Syndicat mixte des eaux de la Gâtine se félicitent de la mise en service de l'équipement et invitent tous les usagers à venir profiter de ce nouvel équipement.

### Rappel du montant des travaux

- Passerelle : 579 738 euros HT, dont 100 000 euros de compensation de servitude du SMEG. Subvention DETR : 109 551 euros.  
Le reste à charge est co-financé à hauteur de 50 % par chacune des communes
- Conduite d'eau : 1,4 millions d'euros HT, financée par le SMEG.